



Paris le 18 Mars 2009

### **Chasse : JL BORLOO s'engage officiellement à des améliorations rapides**

Devant l'ensemble des représentants du monde cynégétique français réuni à Paris, JL. BORLOO a fait un mea culpa et a réaffirmé sa volonté de traiter les problèmes qui enquiennent les chasseurs depuis des années, sérieusement et sans délai.

A la critique du Président de la Fédération Nationale des Chasseurs, Charles Henri de Ponchalon, sur « les changements de l'Administration qui s'inscrivent en temps géologiques », les réponses du ministre furent directes et apparemment sincères : « il y a quelques semaines, je tombais de l'armoire ». Les problèmes de chasse, notamment pour les oiseaux d'eau migrateurs, qu'il croyait résolus ou en voie de l'être, étaient toujours à l'état de plaies ouvertes, source d'un mécontentement aussi profond que grandissant et légitime.

« J'ai fait une c... ». Des mots durs pour critiquer la décision qu'il avait prise en interdisant le piégeage de la martre et la belette. « Au niveau de la méthode, j'ai fait le contraire de ce que je voulais faire et de ce que j'appelais les autres à faire ». Un nouvel arrêté doit être publié instamment, réautorisant le piégeage de ces deux espèces.

Pour l'expertise scientifique, afin de garantir l'objectivité des débats et la neutralité des avis, les GEOC, Groupe d'Experts sur les Oiseaux et leur Chasse, va être constitué sans tarder. Le ministre s'est engagé officiellement à le réunir début avril. Il a aussi insisté sur les missions qu'il confiera prioritairement à ces experts : chasse du courlis cendré, situation de l'oie cendrée en Europe.

Sur cette dernière espèce, JL. BORLOO a prévu une mission diplomatique chargée d'aller vérifier, en Hollande, la réalité ou non des opérations de destruction de ces oiseaux, par milliers, au nid, au gaz quelquefois. Les constatations faites serviront aux réflexions du GEOC et à se positionner en matière de chasse en France, sur la base d'une vision communautaire. Le ministre a aussi affirmé vouloir s'appuyer sur les avis des experts pour « prendre des décisions de bon sens pour chasser le plus possible en prenant soin des espèces menacées ».

Des propos forts, entendus par toute l'assistance, qui ont fait mouche.

De la même façon, pour l'amélioration des dates de chasse, il a mis en avant la signature du guide interprétatif de la directive Oiseaux tant attendue. « C'est aujourd'hui chose faite ».

Martelant à plusieurs reprises qu'il « était le ministre de la chasse », JL. BORLOO a encore annoncé la résolution de problèmes locaux récurrents comme en Baie de Seine où des travaux venaient de démarrer et sur le Platier d'Oye où ça allait se faire. Deux décisions importantes pour l'Association Nationale des chasseurs de gibier d'eau – ANCGE –, qui suit ces dossiers et déplorait de les voir stagner depuis des années. Deux avancées effectives.

Autre information, particulièrement bien accueillie par l'assistance, un nouveau projet de loi chasse via par les parlementaires OLLIER, BIGNON et PONIATOWSKI. Au menu, pour les oiseaux d'eau, les requêtes répétées de l'ANCGE pour la chasse de nuit en Vendée, le droit de marchepied sur le domaine fluvial, ou encore le déplacement des huttes sur le domaine maritime.

Dans ce catalogue de bonnes résolutions, JL. BORLOO a encore signalé la nécessité d'un « dépoussiérage réglementaire » duquel l'ANCGE attend beaucoup notamment pour l'éjointage des appelants, le déplacement des huttes de l'intérieur, le PMA pour chasse de nuit,...

Au final, le ministre a joué la carte de la main tendue : « j'ai besoin de vous. Ensemble, j'espère qu'on pourra faire des pas de géant... La chasse est indispensable à la biodiversité... ».

Des déclarations encourageantes que l'Association Nationale des Chasseurs de gibier d'eau a reçu cinq sur cinq tout comme le Président de PONCHALON qui concluait, non sans humour : « La chasse redevient tendance ».